Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

N° 2020-199

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 04 Décembre 2020, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, aux Espaces "V" Roger Lefort - Salle Jacques Brel, le 12 Décembre 2020 à 9 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : *34*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI, M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART (pouvoir à Mme VERTÉ puis arrivée au point n° 2020-162), M. VALLETON, Mme KASMI, M. LLEDO, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG (parti au point n° 2020-175 puis pouvoir à Mme KHUL), Mme OUARET, Mme ANCHARUZ, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN, Mme BEN HADJ KHALIFA, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. FAGUIER, M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : *3*

M. XOSANAVONGSA	qui a donné pouvoir à M. BEAUDEAU
Mme TEIXEIRA	qui a donné pouvoir à Mme VACHER
M. LE NEINDRE	qui a donné pouvoir à Mme PERRON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

Absents : 2

M. GALIN, Mme BENHSAINE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme PERRON est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET : ENTREPRISES – COMMERCE ET EMPLOI
Convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour l'année 2020.
Délibération n° 2020-199

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1611-4,
Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 (DCRA) et son décret d'application n° 2001-455 du 6 juin 2001,
Vu la délibération n° 2012-053 du 11 avril 2012 portant adhésion de la Commune de Villepinte à la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte,
Vu la délibération n° 2019-089 du Conseil Municipal du 21 juin 2019 relative à la signature d'une convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran-Tremblay-en-France-Villepinte pour l'année 2019,
Vu le bilan de l'activité 2019 ci-annexé,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que par délibération n° 2012-053 du 11 avril 2012, la Commune de Villepinte a adhéré à la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte depuis le 1er juillet 2012,

Considérant que par délibération n° 2019-089 du 21 juin 2019, l'Assemblée Délibérante a approuvé la convention de partenariat qui a pris fin le 31 décembre 2019,

Considérant que les conditions du partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale ont été envisagées pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2020,

Considérant que pour ce faire, une convention devait être conclue entre la Commune et la Mission Locale Intercommunale Sevran/Tremblay-en-France, précisant les modalités du soutien apporté par la Commune,

Considérant que le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association ont eu lieu le 22 septembre 2020, en raison de la crise sanitaire.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

Le bilan de l'activité 2019 (joint à cette délibération) n'a donc été adressé à la Commune de Villepinte qu'au cours du mois d'octobre 2020,

Après avis de la Commission du Développement Economique, Commerces, Insertion Professionnelle et Emploi du 02 décembre 2020.
Après avis du Bureau Municipal du 02 décembre 2020.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur JIAR,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 37 VOIX POUR

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

ARTICLE 2 : Que le montant de la subvention est fixé à 70 000 euros et que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice 2020.

ARTICLE 3 : De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 12 Décembre 2020

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

MAIRIE (Seine-Saint-Denis)

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION ENTREPRISES – COMMERCE ET EMPLOI

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2020-199

Conseil Municipal du 12 décembre 2020

RAPPORTEUR : *Monsieur JIAR*

OBJET : XV - *ENTREPRISES – COMMERCE ET EMPLOI*
2- Convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour l'année 2020.

Par délibération n° 2012-053 du 11 avril 2012, la Commune a décidé d'adhérer à la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, à compter du 1er juillet 2012, pour mener à bien des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 26 ans.

Par délibération n° 2019-089 du 21 juin 2019, l'Assemblée Délibérante a approuvé la convention de partenariat qui a pris fin le 31 décembre 2019.
Pour information, la subvention pour l'année 2019 était de 70 000 €.

Afin d'assurer la poursuite des actions entreprises par l'Association, la Commune de Villepinte a souhaité renouveler son engagement et son soutien financier à la Mission Locale Intercommunale pour l'année 2020, aux conditions précisées dans la convention annexée à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association ont eu lieu le 22 septembre 2020, en raison de la crise sanitaire. Le bilan de l'activité 2019 (joint à cette délibération) n'a donc été adressé à la Commune de Villepinte qu'au cours du mois d'octobre 2020.

CONCLUSION

Il est donc demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour l'année 2020.

Avis de la Commission du Développement Economique, Commerces, Insertion Professionnelle et Emploi du 02 décembre 2020.
Avis du Bureau Municipal du 02 décembre 2020.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

Villepinte

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE
SEVRAN ■ TREMBLAY ■ VILLEPINTE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE VILLEPINTE ET LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE SEVRAN - TREMBLAY-EN-FRANCE - VILLEPINTE POUR L'ANNEE 2020

Entre les soussignés

La Ville de Villepinte, représentée par son Maire en vertu de la délibération n° 2020-199 adoptée lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2020, Madame Martine VALLETON, ci-après désignée par "la Ville"

D'une part,

et

La Mission Locale Intercommunale, représentée par Monsieur Olivier GUYON agissant en qualité de Président, ci-après désignée par "l'Association"

D'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Préambule :

Depuis le 1er juillet 2012, la Ville de Villepinte adhère à la Mission Locale Intercommunale aujourd'hui dénommée "Association Mission Locale Sevran - Tremblay-en-France – Villepinte".

Cette association mobilise les acteurs locaux ou institutionnels concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 16 à 25 ans sortis du système scolaire rencontrant des difficultés particulières et dont l'insertion dans la vie active se heurte soit à une absence de formation, soit au chômage, soit à une inadaptation sociale.

Conformément à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 (DCRA) et à son décret d'application n° 2001-455 du 6 juin 2001, ainsi qu'à l'article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convention a comme objet de fixer, pour l'année 2020 le contenu et les modalités du soutien apporté par la Ville à l'association pour l'ensemble des actions détaillées à l'article 2.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La Ville de Villepinte reconnaît l'intérêt de la politique menée en faveur de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 16 à 25 ans par l'Association « Mission Locale Intercommunale de Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte » et entend donc lui apporter un soutien financier.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs, ainsi rappelés :

- assurer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sur le territoire intercommunal,
- accueillir, être à l'écoute et orienter tout jeune de 16 à 25 ans sans emploi durable quelles que soient les difficultés : emploi, formation, vie quotidienne, santé,
- construire des itinéraires personnalisés d'insertion professionnelle et sociale, accompagner individuellement les jeunes concernés,
- avoir une démarche pro active envers les jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les institutions,
- transmettre à la Ville un ensemble d'informations à caractère statistique ou socio-économique sur les publics accueillis et les moyens préconisés pour résoudre leurs difficultés.

L'Association s'engage également à communiquer à la Ville, au plus tard le 30 juin de l'année suivante la date de clôture du dernier exercice comptable :

- les comptes du dernier exercice clos,
- le rapport d'activité annuel,
- les procès-verbaux des réunions des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration du dernier exercice clos et de l'exercice en cours, notamment de celle approuvant les comptes et le rapport d'activité annuel.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA VILLE

La Ville s'engage à soutenir financièrement l'association pour la réalisation de la mission définie en préambule, par l'octroi d'une subvention de fonctionnement versée annuellement, sous réserve du vote des crédits par le conseil municipal.

Ce renouvellement express est subordonné à la reconduction des pièces détaillées aux articles 2 et 5.

La Ville de Villepinte notifie annuellement à l'association le montant de la subvention.

La Ville de Villepinte met à disposition les locaux situés 6, place de la Mairie.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ARTICLE 4 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour 2020, la subvention couvrira l'activité du 1er janvier au 31 décembre 2020 et sera créditée au compte établi :

- **Au nom de l'Association Mission Locale Intercommunale Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte – 10, Avenue Salvador Allende – 93270 SEVRAN**
- **Ouvert sur les livres de la SOCIETE GENERALE**
- **Code banque : 30003** **Code guichet : 04016**
- **N° de compte : 00037273782** **Clé : 06**
  (Un RIB sera transmis chaque année à la collectivité)

La subvention annuelle votée par le conseil municipal fera l'objet de deux versements :

- 75 % dans le courant du mois qui suit l'adoption en conseil municipal
- 25 % dès que l'association aura souscrit aux formalités énoncées par l'article 5.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

En contrepartie de versement de la subvention, l'Association devra :

1. Adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général en vigueur (ou au plan comptable du Conseil National de la Vie Associative).
2. Désigner un commissaire aux comptes agréé (pour les associations recevant plus de 150.000 € de fonds publics), dont l'association fera connaître le nom à la Ville dans les trois mois suivant la notification de la présente convention.
3. Porter à la connaissance de la Ville toute modification concernant :
   - Les statuts,
   - Le Président de l'association,
   - La composition du Conseil d'Administration et du Bureau,
   - Le commissaire aux comptes,
   - L'adresse du siège social de l'association.
4. Mettre à l'étude, le cas échéant, toute proposition présentée par la Ville pour l'amélioration des activités de l'association.
5. Justifier, à tout moment sur simple demande de la Ville, de l'utilisation des subventions reçues.
6. Valoriser dans son budget le montant total des aides (financières et non financières) accordées par la Ville.
7. Prendre une assurance couvrant les dommages résultant de son activité.

ARTICLE 6 - DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Si une action spécifique est confiée à l'association, elle donnera lieu à la conclusion d'une nouvelle convention particulière prévoyant les modalités de réalisation et de financement de cette action.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

La présente convention est consentie et acceptée pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

ARTICLE 7 - RESILIATION

A la demande expresse et motivée de l'une des parties, la présente convention pourra être résiliée de plein droit en cas d'inexécution d'une ou plusieurs des obligations prescrites.

La résiliation sera effective à l'issue du délai de préavis de trois mois commençant à courir à compter de la notification de la mise en demeure, expédiée en recommandé avec accusé de réception, sauf si dans ce délai :

- les obligations citées dans la mise en demeure ont été exécutées ou ont fait l'objet d'un début d'exécution,
- l'inexécution des prestations requises est consécutive à un cas de force majeure.

Jusqu'à l'expiration du délai de préavis ci-dessus défini, les parties à la présente convention doivent respecter toutes leurs obligations contractuelles.

La résiliation ne donne lieu à aucune indemnité.

ARTICLE 8 - COMPETENCE DU TRIBUNAL

La présente convention est un contrat administratif. En conséquence, en cas de litige relatif à son application, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Montreuil.

Fait à Villepinte,

Le.....

Le Président de la Mission Locale Intercommunale Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte

Olivier GUYON

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

Mission Locale

SEVRAN ▪ TREMBLAY ▪ VILLEPINTE

BILAN D'ACTIVITÉ 2019

NOTRE MISSION :
L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL ET PROFESSIONNEL
DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ÉDITO

Comme chaque année, la tâche visant à réaliser un bilan d'activité n'est pas chose aisée tant la vie d'une association comme la Mission Locale, mêlant jeunes, salariés, partenaires, entreprises, est riche en situations, activités et événements divers. Néanmoins, nous espérons que la synthèse de l'année 2019 de notre association que nous vous présentons vous aidera à en comprendre le fonctionnement et le dynamisme qui la fait vivre.

Cette année encore, la MLI a maintenu son implication dans l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables et éloignés de l'emploi. Le chantier engagé en 2018 visant à repenser nos modes d'accueil avec pour objectif de toucher davantage de jeunes a porté ses fruits en fin d'année et nous notons en 2019 une augmentation significative des jeunes nouvellement inscrits et du retour des jeunes qui ne fréquentaient plus la structure. Nous poursuivons notre travail de communication et 2020 sera, entre autres, l'année du lancement de notre site internet. De plus, la création d'un axe « développement » devra permettre à la MLI de renforcer son dynamisme en matière d'innovation sociale et de transformation numérique.

Le dynamisme de la structure en matière de mise à disposition d'offres d'emploi mais également l'accompagnement global proposé aux jeunes en fonction de leurs besoins, permet à la Mission Locale de bénéficier d'une notoriété positive vis-à-vis du public jeune. Le bouche à oreille restant le meilleur support de communication.

Nous avons déploré sur cette année la réouverture trop tardive de l'antenne de Villepinte qui a mis les professionnels en difficulté pour accompagner efficacement les jeunes. Je tiens cependant ici à remercier l'ensemble de l'équipe pour sa mobilisation qui nous a permis de réduire au maximum la perte de jeunes. Je tiens également à remercier les partenaires qui nous ont aidés sur cette période difficile. Aujourd'hui, l'antenne de Villepinte a rouvert dans un espace qui, bien qu'adapté à notre besoin, est en cours d'amélioration pour offrir aux jeunes villepintois le meilleur accueil.

J'aime à rappeler que les Missions Locales restent les premières structures d'accueil des jeunes déscolarisés et nous devons collectivement valoriser ce réseau qui accompagne chaque année plus de 30 000 jeunes en Seine-Saint-Denis. C'est dire que les baisses de subventions, la mise à l'écart des Missions Locales dans certains appels à projet, les communications négatives sur le réseau nous apparaissent comme autant de remises en cause injustifiées de nos actions au quotidien, contre lesquelles nous nous élevons fermement, alors même qu'il s'agit aujourd'hui de conforter les Missions Locales de Seine-Saint-Denis dans leur mission d'accompagnement des publics les plus vulnérables. D'autant plus avec la crise économique qui se profile derrière la crise sanitaire liée au Covid-19 qui, nous le savons, frappera, une fois de plus, le plus lourdement les populations en situation de précarité.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe de la MLI pour son engagement ainsi que les jeunes et les partenaires pour la confiance accordée à notre association.

Olivier GUYON

Maire adjoint à l'aménagement, aux actions métropolitaines et au développement économique

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

SOMMAIRE

- LA MISSION LOCALE 4
- CHIFFRES-CLÉS DE L'ACTIVITÉ 5
- NOUVELLE ORGANISATION 6
- DONNÉES STATISTIQUES 8
- JEUNES EN PREMIER ACCUEIL 10
- JEUNES SUIVIS 12
- PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES 14
- ENTRÉES EN SITUATION 15
- ÉVOLUTION 2017 / 2019 16
- L'ÉQUIPE EN ACTION 17
  - 16 fiches action 18
- PERSPECTIVES 2020 26

IDENTIFICATION DE LA MISSION LOCALE

Sevran • Tremblay • Villepinte

Dénomination : Mission Locale Intercommunale (Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte)

Objet social : Conformément à différents textes régissant et définissant l'activité des Missions Locales :

- Loi n°89-905 du 19 décembre 1989 et les articles L5314-1 à 4 du code du travail
- Charte des Missions Locales adoptée le 12 décembre 1990 et les protocoles 2000, 2005 et 2010

Convention collective des Missions Locales et PAIO du 21 février 2001

L'association dont le territoire d'intervention se place sur les communes de Sevran, de Tremblay-en-France et de Villepinte souhaite favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, concourir à la concrétisation de leurs projets et intervenir en collaboration avec les associations et les institutions œuvrant dans les champs de l'Éducation et de la vie quotidienne, notamment dans le domaine de l'emploi et de la formation, de la santé, du logement, de la vie sociale, des sports, des loisirs et de la culture.
À cet effet, l'association travaille avec les acteurs locaux ou institutionnels concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes rencontrant des difficultés particulières et dont l'insertion dans la vie active se heurte soit à une absence de formation, soit au chômage, soit à un isolement social.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

LA MISSION LOCALE

L'ÉQUIPE

Olivier GUYON
Président

Ton Tona KHUL
Vice-président

Mathieu GRAMFORT
Vice-président

Yvelie LE GALL
Directrice

L'équipe en action
> page 17

31 SALARIÉS

- 4 Chargées d'Accueil
- 12 Conseillers(ères) en Insertion Professionnelle
- 2 Conseillères Garantie Jeunes
- 1 Chargée de Relations Entreprises
- 3 Référent(e)s IEJ* (Justice/Handicap/Emploi)
  ** Initiative pour l'Emploi des Jeunes*
- 1 Psychologue
- 2 Assistantes administratives
- 1 Chargée d'animation
- 1 Assistante de Direction
- 3 Responsables de Secteur
- 1 Directrice

ORGANISATION

3 ANTENNES

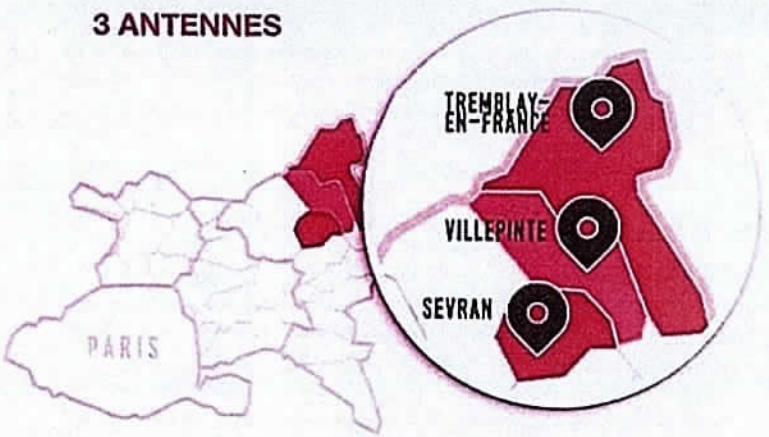

SEVRAN
SIÈGE SOCIAL et ANTENNE / PEIF
10 avenue Salvador Allende - 93270 Sevran

TREMBLAY-EN-FRANCE
ANTENNE
23 allée Nelson Mandela - 93290 Tremblay-en-France

VILLEPINTE
ANTENNE
Impasse Sainte Marie - 93420 Villepinte

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

CHIFFRES-CLÉS DE L'ACTIVITÉ

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

ORIENTATION / FORMATION

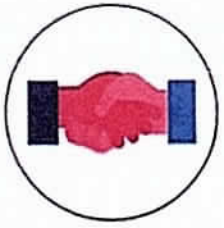

EMPLOI / ALTERNANCE

SANTÉ / SOCIAL

VIE QUOTIDIENNE

1 030	NOUVEAUX JEUNES ACCUEILLIS
2 976	JEUNES SUIVIS
11 678	ENTRETIENS INDIVIDUELS
2 636	ATELIERS RÉALISÉS
27 685	PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES
1 774	ENTRÉES EN SITUATIONS
dont	
1 075	ENTRÉES EN EMPLOI
495	ENTRÉES EN FORMATION
83	ENTRÉES EN ALTERNANCE

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

NOUVELLE ORGANISATION

En 2019, nous avons souhaité repenser la structuration de notre association dans le but de mieux répondre aux enjeux de mobilisation des jeunes et d'adaptation de notre offre de service. Notre nouvelle organisation nous permet de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des professionnels.

Nous sommes depuis 2019, organisés selon **trois axes.**

1 L'AXE PRODUCTION - Piloté par Michèle BESNARD

Concerne l'activité centrale de la Mission Locale, à savoir l'accueil et l'accompagnement des **jeunes les plus éloignés de l'emploi.**
Le pilotage de cet axe nous permet de rester en alerte sur les données chiffrées de notre activité : le nombre de nouveaux jeunes reçus, le nombre de jeunes en suivis, le nombre de situations emploi / formation / alternance / stage mais également le suivi des jeunes en dispositif Garantie jeunes, IEJ, PLIE ou autre ainsi que le suivi de toutes nos actions.

Il s'agit également de répondre aux exigences des jeunes quant à l'accès à l'emploi mais également aux exigences de nos financeurs.
Tout comme une société, l'axe production a pour but de suivre nos indicateurs et permettre d'atteindre nos objectifs tout en ayant comme motivation : l'accès des jeunes à une insertion durable.

2 L'AXE RÉFÉRENCE - Piloté par Patricia PIERRE

Cet axe a pour principe : **la capitalisation et l'expertise des professionnels.**
La Mission Locale accompagne les jeunes dans leur globalité, ce qui impose aux professionnels accompagnants comme aux agents d'accueil d'être formés à l'ensemble des domaines liés à l'insertion (emploi, vie quotidienne, formation, santé...).
Nous nous sommes donc organisés pour confier aux professionnels des thèmes spécifiques en lien avec le besoin exprimé ou repéré des jeunes de notre territoire.

Actuellement, il existe 16 références MLI :

- Alternance
- Décrochage scolaire
- Entreprises
- Estime de soi
- Formation
- Handicap
- Informatique
- Droit des étrangers
- Justice
- Mobilité
- Numérique
- Orientation professionnelle
- Pôle Emploi
- Santé
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Vie quotidienne

Chaque référent a pour mission d'expertiser la Mission Locale sur son thème en formant ses collègues et en capitalisant toutes les innovations.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

NOUVELLE ORGANISATION

3 L'AXE DÉVELOPPEMENT - Piloté par Florence LAVAUD

La mise en action de l'axe développement correspond à un besoin pour la Mission Locale de **répondre aux enjeux de demain.** Afin d'être en phase avec les besoins des jeunes qu'elle accompagne, la MLI doit se réinventer quotidiennement et faire preuve d'innovation sociale.
Le travail de l'axe développement a débuté par un sondage auprès des jeunes pour évaluer l'image de la Mission Locale auprès de son public.
Ce qui a permis d'engager son action 2019...

Entre mars et avril 2019, 125 jeunes ont répondu à un sondage exclusif qui a permis de préciser quelle est pour eux l'image de la Mission Locale et quels sont les axes possibles d'amélioration.

Usages des jeunes

1	2	3
INTERNET	PORTABLE 89,5%*	TABLETTE 12,1%
PC 54,8%	*EN 4G : 85,5%	

POUR LEURS DÉMARCHES (RECHERCHE D'EMPLOI), ILS UTILISENT OU CONSULTENT

- DES SITES INTERNET 88,7%
- DES APPLICATIONS MOBILES 80,6%
- LES RÉSEAUX SOCIAUX 66,1%
- LES OFFRES AFFICHÉES À LA MISSION LOCALE 42,7%
- *MAIS TRÈS PEU LES JOURNAUX* 12,1%

Image de la Mission Locale

BOUCHE-À-OREILLE POSITIF
FAMILLE ET AMIS SONT LES PRINCIPAUX PRESCRIPTEURS

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA MISSION LOCALE ?

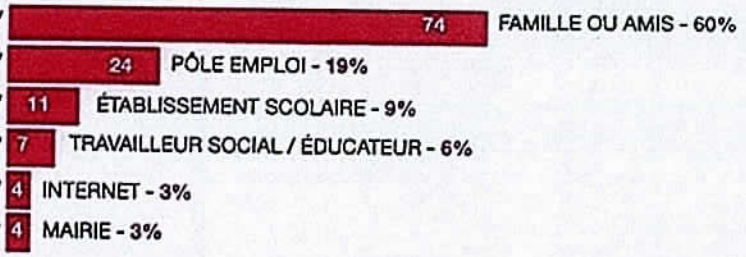

AVONS-NOUS REPONDU A VOS ATTENTES ?

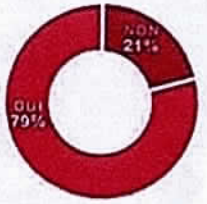

TRÈS BONNE PERCEPTION DU PREMIER CONTACT

• CONTACT TÉLÉPHONIQUE / *temps d'attente / amabilité / prise en compte de la demande / transmission du message laissé*	7,9/10
• PREMIÈRE VISITE / *borne d'accueil / espace d'attente / bureaux / espaces collectifs et matériel*	7,8/10
• ACCUEIL / *attente / amabilité / clarté des informations transmises*	8,2/10

L'axe développement a un volet numérique très prononcé car il a été évalué que la MLI avait besoin d'une transformation digitale pour s'adapter aux habitudes du public jeune.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

DONNÉES STATISTIQUES

CHÔMAGE

Le taux relevé est de **10,4%** au 4e trimestre 2019 contre 11,3% au 4e trimestre 2018.

Malgré la baisse de 0,9 pts, la Seine-Saint-Denis présente le taux de chômage le plus élevé en Ile-de-France.

Source : Insee : Taux de chômage / Avril 2020

	TAUX DE CHÔMAGE
PARIS (75)	6,2%
YVELINES (78)	6,2%
HAUTS-DE-SEINE (92)	6,3%
ESSONNE (91)	6,5%
SEINE-ET-MARNE (77)	6,7%
VAL-DE-MARNE (94)	7,2%
VAL-D'OISE (95)	8,2%
SEINE-SAINT-DENIS (93)	10,4%
ILE-DE-FRANCE	7,1%

DEFM PAR DÉPARTEMENT - CAT. A, B, C AU 4ÈME TRIMESTRE 2019

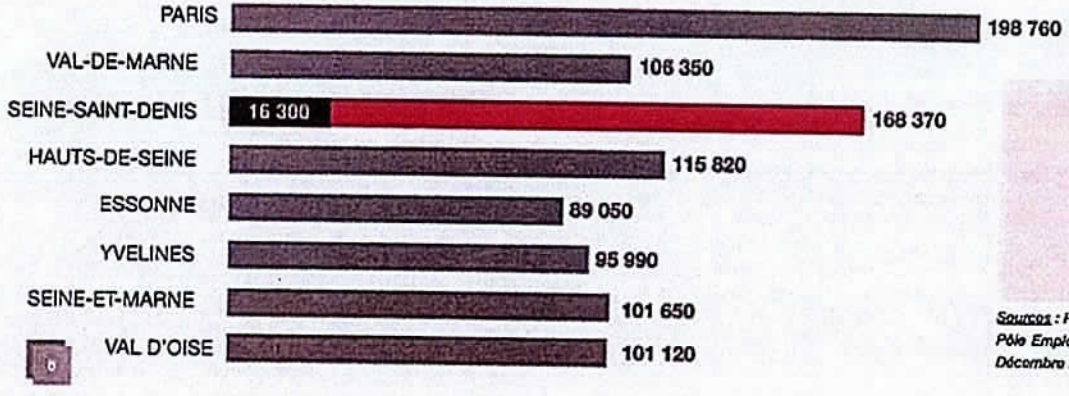

DEFM

CAT. A, B, C

On recense le nombre de jeunes DEFM (moins de 25 ans) de catégories A, B et C à **16 300** en Seine-Saint-Denis.

Sources : Pôle Emploi : DEFM Ile-de-France – Cat. A,B et C / Décembre 2019
Pôle Emploi : DEFM Seine-Saint-Denis – Cat. A,B et C – Moins de 25 ans / Décembre 2019

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

DONNÉES STATISTIQUES

DEMANDEURS D'EMPLOI

On recense **168 090** demandeurs d'emploi catégories A, B et C en Seine-Saint-Denis contre 172 160 en 2018.

On compte **117 330** demandeurs d'emploi catégorie A dans le département (4e trimestre 2019).

Sources : Direccte/Pôle Emploi-Dares : Le marché du travail en IDF
Direccte/Pôle Emploi-Dares : Le marché du travail en SSD

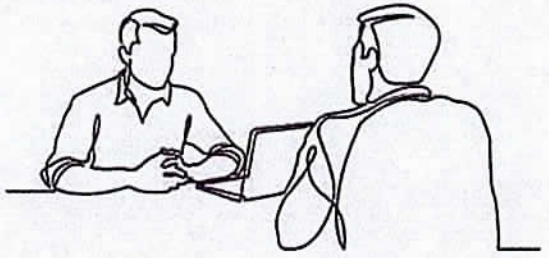

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS PAR DÉPARTEMENT SUR LE 4ÈME TRIMESTRE 2019

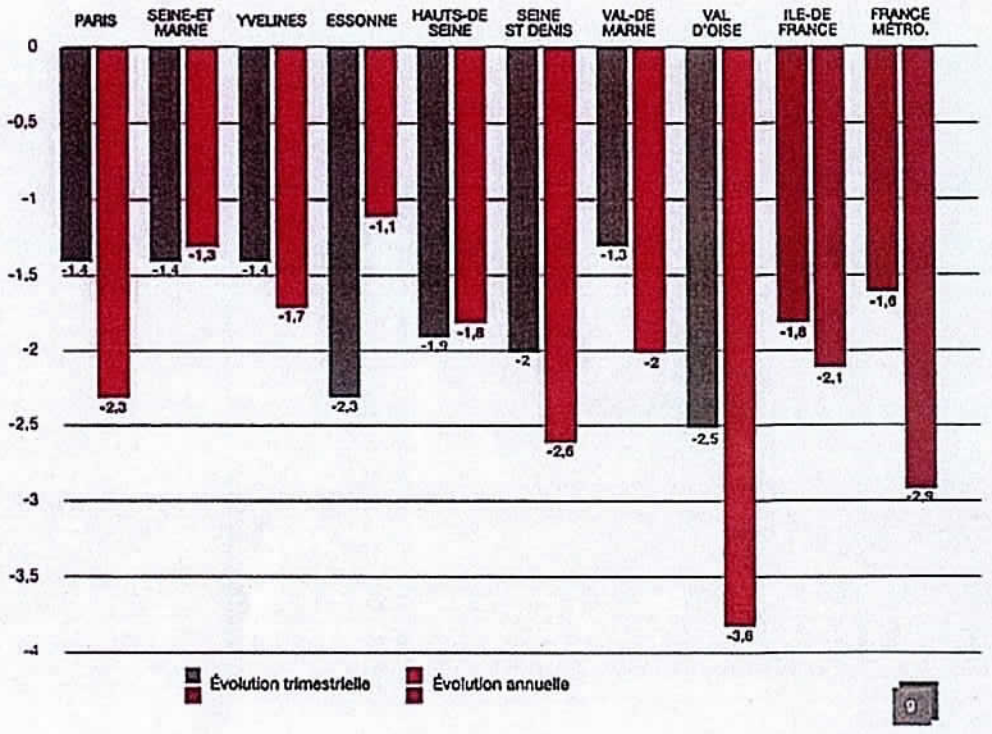

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

LE PREMIER ACCUEIL EN 2019

Alors que depuis 4 ans, le nombre de jeunes nouvellement inscrits à la Mission Locale souffrait d'une décroissance continue, nous sommes ravis de constater que les jeunes ont retrouvé le chemin de la Mission Locale. Nous notons une évolution positive du nombre de jeunes inscrits (+7%), nous rassurant ainsi sur l'adéquation de notre offre de service avec les besoins des jeunes du territoire.
L'équipe de la Mission Locale reste mobilisée quotidiennement pour que cette tendance ne s'inverse pas et que les jeunes Villepintois, Sevranais et Tremblaysiens soient accueillis dans les meilleures conditions.

1 030
NOUVEAUX JEUNES ACCUEILLIS

+7%
PAR RAPPORT À 2018

46%

54%

44%
NIVEAU INFRA-BAC

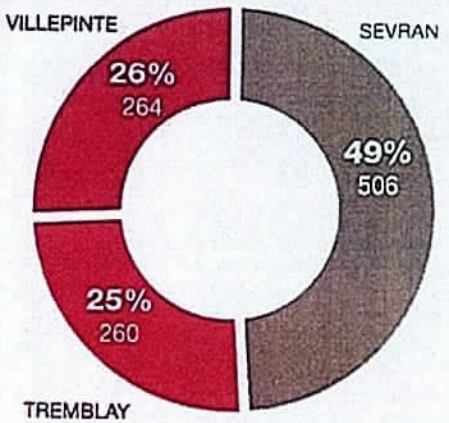

	ISSUS DES QPV*	INSCRITS À PÔLE EMPLOI
SEVRAN	303 60%	158 31%
TREMBLAY	83 32%	111 43%
VILLEPINTE	100 38%	108 40%
TOTAL	486 47%	377 37%

** Quartiers Politique de la Ville*

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

	ÂGE			NIVEAU				
	16/17	18/21	>21	INFRA CAP/BEP	CAP/BEP	BAC	BAC+2 ET +	TOTAL
SEVRAN	45	305	156	129	99	234	44	506
TREMBLAY	18	153	89	60	54	123	23	260
VILLEPINTE	18	169	77	54	48	138	24	264
TOTAL	**81 8%**	**627 61%**	**322 31%**	**243 24%**	**201 20%**	**495 48%**	**91 9%**	**1 030**

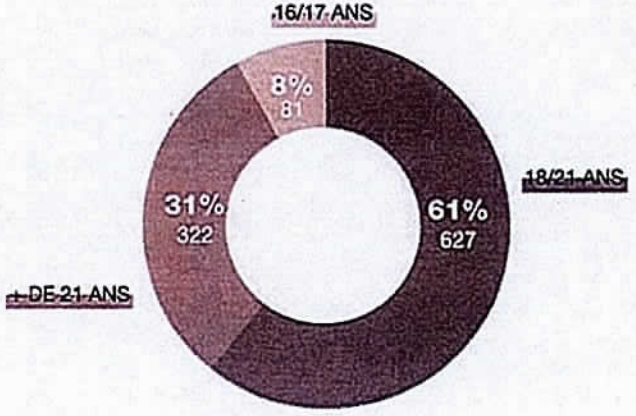

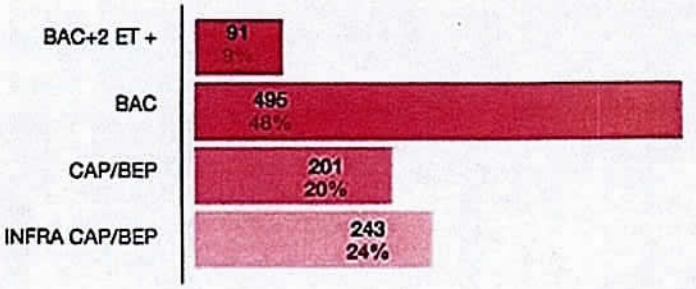

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

JEUNES SUIVIS

LES JEUNES SUIVIS EN 2019

Le terme « jeunes suivis » concerne l'ensemble des jeunes qui ont bénéficié d'au moins un entretien au cours de l'année 2019. Nous notons une augmentation importante du suivi des jeunes cette année, ce qui signifie que les jeunes ont été beaucoup plus nombreux à solliciter la Mission Locale pour les accompagner dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Il est proposé à chaque jeune de contractualiser son accompagnement au sein de la structure via le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie, l'engageant ainsi à s'impliquer dans son parcours et engageant la Mission Locale à proposer un suivi renforcé au jeune. Nous constatons en effet que les jeunes peuvent être volatiles et ce suivi de proximité a permis un suivi plus qualitatif en 2019.

2 976
JEUNES SUIVIS

+16%
PAR RAPPORT À 2018

49%

51%

51%
NIVEAU INFRA-BAC

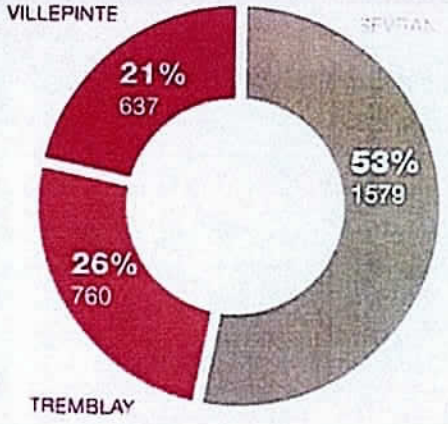

	ISSUS DES QPV*	INSCRITS À PÔLE EMPLOI
SEVRAN	920 58%	679 43%
TREMBLAY	285 38%	441 58%
VILLEPINTE	248 39%	317 50%
TOTAL	**1453** **49%**	**1437** **50%**

** Quartiers Politique de la Ville*

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

JEUNES SUIVIS

	AGE			NIVEAU				
	16/17	18/21	>21	INFRA CAP/BEP	CAP/BEP	BAC	BAC+2 ET +	TOTAL
SEVRAN	50	632	897	395	387	702	95	1 579
TREMBLAY	20	310	430	171	175	356	58	760
VILLEPINTE	25	313	299	158	121	305	53	637
TOTAL	**95 3%**	**1 255 42%**	**1 626 55%**	**724 24%**	**683 23%**	**1 363 46%**	**206 7%**	2 976

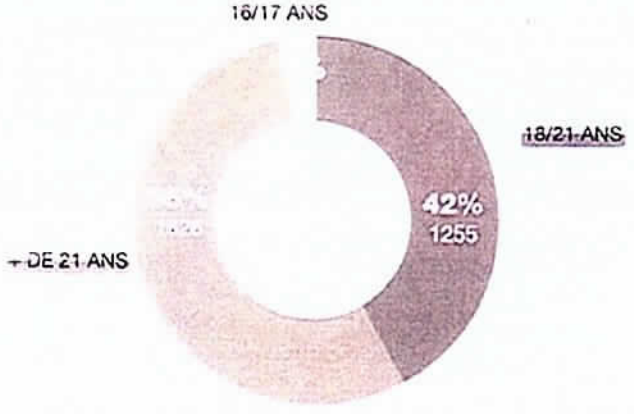

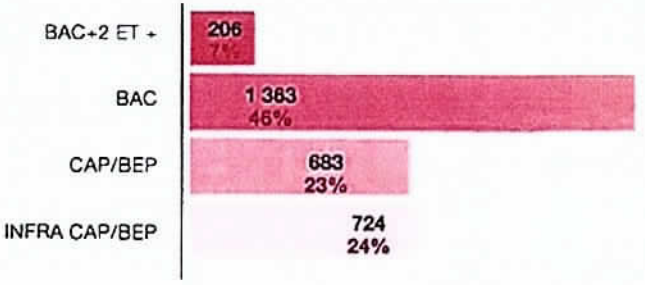

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES

POUR CHAQUE JEUNE SUIVI		AU TOTAL	
16	EVÈNEMENTS	48 927	ÉVÈNEMENTS
4	ENTRETIENS	11 678	ENTRETIENS INDIVIDUELS
9	PROPOSITIONS DE FORMATION OU EMPLOI	2 636	ATELIERS COLLECTIFS

27 685
PROPOSITIONS

EVÉNEMENTS / Tout contact pris avec le jeune (entretien, téléphone, visite, mail...).

ENTRETIENS / Entretien individuel de 45min à 1h avec un conseiller référent de parcours ou référent d'une action.

ATELIERS / Ateliers collectifs sur une thématique en lien avec un besoin repéré (emploi, projet professionnel, formation, mobilité...).

PROPOSITIONS / Toute proposition faite au jeune lors d'un entretien ou d'un atelier (offre d'emploi, offre de formation, visite d'entreprise...).

	SANTÉ SOCIAL	PROJET PROF.	FORMATION	EMPLOI
SEVRAN	1 887	1 205	1 275	9 984
TREMBLAY	1 258	963	1 052	3 882
VILLEPINTE	1 045	765	975	3 394

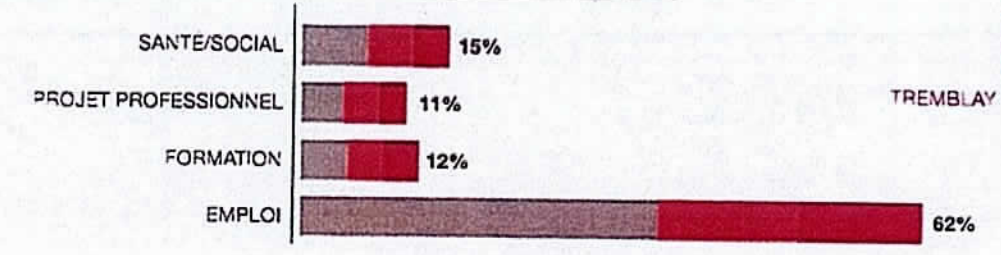

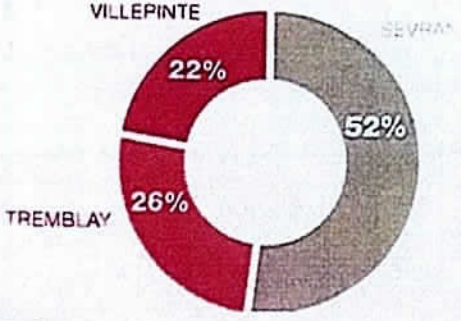

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ENTRÉES EN SITUATION

EMPLOI **1 075**

ALTERNANCE **83**

FORMATION **495**

STAGE EN ENTREPRISE **68**

RETOUR EN SCOLARITÉ **53**

60% DES JEUNES SUIVIS SONT ENTRÉS EN SITUATION EN 2019

578 JEUNES SONT ENTRÉS EN FORMATION OU EN APPRENTISSAGE

1 075 JEUNES SONT ENTRES EN EMPLOI

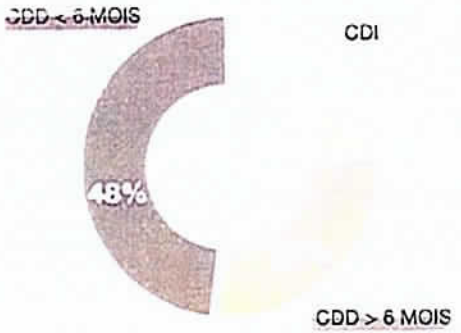

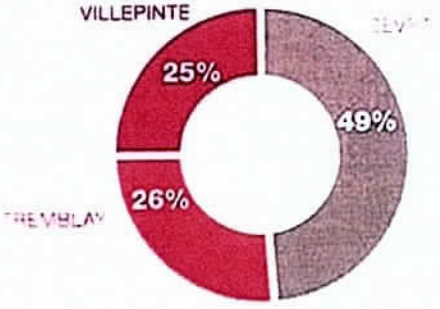

Nous notons en 2019, une augmentation globale des entrées en situation. L'effort doit pourtant être poursuivi notamment, dans le champ de l'alternance.

Toutefois avec un taux de placement de 60% des jeunes, la Mission Locale demeure la structure de proximité et d'accompagnement globale qui permet aux jeunes de trouver des solutions d'insertion durable.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ÉVOLUTION 2017/2019

Apres une baisse inquietante en 2018 des entrées en situation, nous constatons avec joie que les efforts des professionnels et le dynamisme de notre nouvelle organisation a permis a davantage de jeunes de bénéficier d'une solution d'insertion. Notre implication doit se poursuivre en 2020.
L'augmentation du nombre de jeunes accompagnes par la MLI est en nette augmentation et nous incite a repenser nos modes d'accueil pour leur proposer l'offre de service la plus adaptée à leurs besoins. Un travail qui devra se concrétiser en 2020.

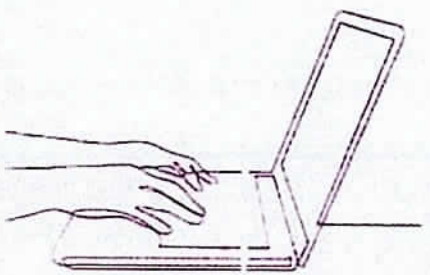

ENTRÉES EN SITUATION

	2017		2018		2019	
EMPLOI	1 235	+10%	984	-20	1 075	+9%
FORMATION	619	--	455	-26	495	+9%
ALTERNANCE	113	+8%	90	-20	83	-8
TOTAL* *(Y compris stages et scolarité)*	**2 111**	**+4%**	**1 660**	**-21**	**1 774**	**+ 7%**

NOTRE ACTIVITÉ

	2017		2018		2019	
PREMIER ACCUEIL	965	--	958	-	1 030	+8%
JEUNES SUIVIS	2 582	--	2 496	-3	2 976	+19%
ENTRETIENS	10 277	+66%	12 902	+26%	11 618	-10
ATELIERS	6 491	+56%	5 772	--	2 636	-5
PROPOSITIONS	30 071	+93%	43 202	+44%	27 685	-36
TOTAL* *(Y compris stages et scolarité)*	**50 386**	**+69%**	**65 330**	**+30%**	**45 495**	**-30**

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

L'ÉQUIPE EN ACTION

Postes mutualisés sur les 3 antennes	ACTIONS
Samia AMROUCHE Chargée de Projet	RELATION ENTREPRISE
Elisabeth BEAULIER Conseillère	GARANTIE JEUNES
Sophie BELLANCE Conseillère	IEJ JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP
Lucia DELOUVEAUX Assistante de Direction	NUITÉES D'HÔTEL
Gwendoline DESRICOURT Psychologue	ESCALE CONFIANCE POINT ÉCOUTE
Mary FERDINAND Assistante Administrative	GARANTIE JEUNES DROIT DES ÉTRANGERS
Jean JOURDAIN Chargé de Projet	IEJ JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE
Céline LANGE Conseillère	IEJ EMPLOI
Ghizlane SEDDIKI Conseillère	GARANTIE JEUNES
Yvelle LE GALL Directrice	

SEVRAN	ACTIONS
Florence LAVAUD / Responsable d'antenne	AXE DEVELOPPEMENT
Sandrine GOSSARD / Chargée d'Accueil	
Raquel RIBEIRO / Chargée d'Accueil	
Didier BONOLI / Conseiller	PLIE
Joëlle GAUTIER / Conseillère	JEUNES DECROCHEURS PPAE
Vanessa PAM / Conseillère	
Christelle SERBIN / Conseillère	MOBILITE

TREMBLAY EN FRANCE	ACTIONS
Patricia PIERRE / Responsable de secteur	AXE REFERENCES
Carine GOULIER / Agent d'accueil	
Patricia GIFFARD / Conseillère	VIE QUOTIDIENNE
Samira KHELIFA / Conseillère	ORIENTATION PROFESSIONNELLE
Morgane KHELIFAOUI / Conseillère	
Hammama NOURAOUT / Conseillère	
Marie-Bernadette POTIER / Conseillère (arrêt de travail)	

VILLEPINTE	ACTIONS
Claude GONGO / Chargée d'accueil	
Michèle BESNARD / Responsable d'antenne	AXE PRODUCTION
Leïla KARROUT / Chargée d'animation	
Canan CETINPOLAT / Assistante administrative	
Idris ALIOUCHE / Conseiller	INFORMATIQUE / NUMERIQUE
Anaïs DAHABI / Conseillère	ALTERNANCE / FORMATION
Vladana MOUCHET / Conseillère	SANTÉ

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

SOCIAL / SANTE..... p. 18 a 20
ACCOMPAGNEMENT..... p. 21 a 23
EMPLOI..... p. 24 a 25

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ

OBJECTIFS

Accompagnement des jeunes dans leur démarche d'insertion sociale.
Les jeunes, de faible niveau de qualification cumulant des freins à l'insertion professionnelle d'ordre social sont reçus en entretien par leur conseiller référent.
Les problématiques repérées au moment du diagnostic et qui feront l'objet d'un accompagnement social renforcé sont les suivantes :

- Rupture / Recherche de logement ou d'hébergement
- Garde d'enfant
- Accompagnement aux démarches administratives diverses
- Problématiques de santé
- Accompagnement à la gestion de budget et solutions à la précarité financière

CHIFFRES CLES

- **523 jeunes** ont bénéficié d'un appui social renforcé
- **1644 jeunes** ont fait l'objet d'une proposition en lien avec un accompagnement social (accès aux droits, santé, garde d'enfant, logement...)
- **24 266€** ont été mobilisés pour les jeunes (nuitées d'hôtel, aide alimentaires et vestimentaires, soins de santé ...)
- **153 972€** d'allocation PACEA ont été distribués

44% Sevran
22% Tremblay
34% Villepinte
46% résident en QPV

Avec le soutien de

FICHE ACTION

CAPITAL SANTÉ

OBJECTIFS

Faciliter l'accès aux soins (psychologiques et physiques), aux droits et à l'hygiène des jeunes suivis.

Un accompagnement à l'accès aux droits permet aux jeunes suivis de favoriser leur insertion professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- **87 jeunes** ont bénéficié d'une proposition en lien avec la santé (atelier, information / conseil, orientation vers un partenaire, aide financière...)
- **23 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au montage de dossier PUMA / CMU (accès au droit)
- **51% des jeunes** bénéficiaires résident en QPV

CONTACT

Vladana MOUCHET

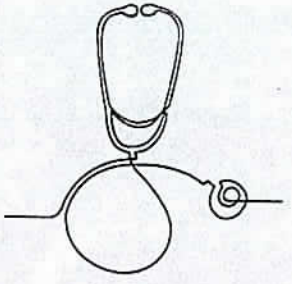

Avec le soutien de :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION POINT ÉCOUTE

OBJECTIFS

Favoriser le bien-être psychologique des jeunes suivis en leur proposant un espace d'écoute

Une psychologue reçoit les jeunes sur rendez-vous afin de leur proposer un entretien d'écoute sur leurs difficultés diverses et une réorientation si besoin vers des structures adaptées. Elle travaille également en appui aux équipes.

CHIFFRES CLES

- **86 jeunes** ont été reçus dans le cadre du Point Ecoute
- **301 entretiens** ont été réalisés au total dans l'année
- **3 réunions** d'échanges de pratiques ont été proposées aux professionnels

57% Femmes

43% Hommes

[illegible] résident en QPV

CONTACT

Gwendoline DESRICOURT

Avec le soutien de

FICHE ACTION ESCALE CONFIANCE

OBJECTIFS

L'atelier ESCALE CONFIANCE vise à renforcer les compétences psycho-sociales, et plus particulièrement l'estime de soi, la communication, la conscience de soi, l'empathie, la gestion du stress et des émotions.

Il s'agit de prévenir les conduites à risque mais également de (re)trouver les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en place d'un projet socio-professionnel, et de favoriser ainsi l'insertion des jeunes.

CHIFFRES CLES

- **45 jeunes** ont bénéficié de l'atelier
- **4 sessions** de 12 demi-journées chacune ont été réalisées au total dans l'année
- **5.44 point d'augmentation** d'estime de soi sur le SEI de Rosenbeg (outil d'évaluation de l'estime de soi en 10 questions, validé scientifiquement)

32% Femmes

13% Hommes

[illegible] résident en QPV

CONTACT

Gwendoline DESRICOURT

Avec le soutien de

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION

URGENCES SOCIALES NUITÉES D'HÔTEL

OBJECTIFS

Le dispositif Urgences Sociales / Nuitees d'Hôtel est une solution proposée aux jeunes suivis en situation de rupture d'hébergement afin de maintenir la continuite dans leur parcours d'insertion.

La Mission Locale signe des conventions de partenariat avec des hôtels de proximite afin, d'une part de beneficier d'un tarif preferentiel, mais également de permettre le suivi du jeune pendant le temps de son hébergement.

CHIFFRES CLES

- **38 jeunes** ont bénéficié de nuitées d'hôtel
- **411 nuitées** d'hôtel ont éte mobilisées
- **15 628€** mobilises pour des nuitees hôtelières

41% Femmes
59% Hommes

CONTACT

Lucia DELOUMEAUX

Avec le soutien de

FICHE ACTION

PERMANENCE VIE QUOTIDIENNE

OBJECTIFS

Accompagner les jeunes suivis dans leurs démarches administratives.

Il s'agit principalement de les aider à remplir des documents (déclaration d'impôts, demande de prestations sociales, demande de logement social, demande d'admission en foyer de jeunes travailleurs...) mais également de rédiger des courriers avec eux (demande de remise gracieuse pour les amendes ou contestation, litiges avec bailleurs sociaux, organismes de crédit...).

CHIFFRES CLES

- **56 jeunes** reçus sur la permanence
- **104 entretiens** réalisés

13% Sevran
71% Tremblay
16% Villepinte
44% Femmes
56% Hommes

CONTACT

Patricia GIFFARD

Avec le soutien de :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION

PLIE
PLAN LOCAL POUR L'INSERTION

OBJECTIFS

Accompagnement renforce des jeunes (Sevranais exclusivement) les plus éloignes de l'emploi vers un CDD de plus de 6 mois, un CDI ou une qualification

Approche individuelle par phases
- Phase 1 : Accueil et diagnostic
- Phase 2 : Positionnement du jeune sur un pôle de projet professionnel, un acces à la qualification, une formation ou un emploi
- Phase 3 : Suivi dans l'emploi

CHIFFRES CLES

- **144 personnes** accompagnees
- **126 jeunes** entres en situation
- **528 entretiens** (soit 4 entretiens par jeune en moyenne)

CONTACT

Didier BONOLI

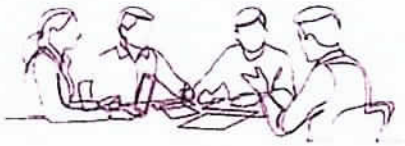

Avec le soutien de

l'Europe s'engage en France

Compétences Emploi SEVRAN

FICHE ACTION

PPAE
PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

OBJECTIFS

Le PPAE est la mise en œuvre de la relation de co-traitance entre les services de Pôle Emploi et de la Mission Locale pour le suivi des jeunes demandeurs d'emploi.

Il s'agit d'un accompagnement mensuel renforce pour des jeunes orientes par Pôle Emploi et qui cumulent un certain nombre de difficultés (dont principalement des difficultés sociales).

CHIFFRES CLES

- **291 jeunes** sont entrés en programme PPAE et ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.
- **123 jeunes** ont trouvé une solution d'insertion suite au suivi dans le cadre du programme (soit 42% des jeunes).

39% Sevran
31% Tremblay
30% Villepinte
50% Femmes
50% Hommes

CONTACT

Joëlle GAUTIER

Avec le soutien de :

pôle emploi

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION

IEJ JSH
JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

L'IEJ EMPLOI a pour objectif de favoriser l'insertion des jeunes en situation avérée ou présumée de handicap par un accompagnement global et renforcé. Les contenus permettent de travailler sur tous les champs de l'insertion :

- Démarches administratives
- Santé
- Développement personnel
- Immersion
  - Stages PMSMP
  - Stages en ESAT

CHIFFRES CLES

- **43 jeunes** accompagnés vers la prestation :
  - entretiens individuels réalisés (soit 8 par jeune en moyenne)
  - Accompagnement physique des jeunes auprès des partenaires
- **22 situations** « emploi »
- **2 situations** « stage »
- **23 situations** « formation »

62% Sevran
21% Tremblay
17% Villepinte

CONTACT

Sophie BELLANCE

Avec le soutien de :

FICHE ACTION

PAIR-AIDANCE
ACTION DE SENSIBILISATION AUX CONDUITES À RISQUES

OBJECTIFS

PAIR-AIDANCE vise un renforcement de l'estime de soi grâce à la mise en valeur des compétences des jeunes suivis et de la confiance que mettent en eux les professionnels qui leur en ont fait la proposition. PAIR-AIDANCE permet également aux participants de se reconnaître dans le vécu des animateurs et se sentir écouté et compris d'une manière différente et complémentaire à ce qui est proposé par les conseillers.

Acteur de la prévention et de la promotion de la santé des jeunes, la MLI organise des actions à destination du public et s'est associée avec le CRIPS pour sensibiliser les jeunes et les professionnels à la prévention des conduites à risque pouvant mettre en péril leur santé ainsi que leur insertion socioprofessionnelle.

CHIFFRES CLES

- **8 professionnels** (7 MLI et 1 IEJ Convergence 93) ont participé à un temps de formation (1 demi-journée) leur étant spécialement dédié et animé par le CRIPS
- **6 jeunes** ont participé aux ateliers de formation (3 demi-journées). 5 d'entre eux ont été au bout du projet
- **15 à 20 personnes** ont participé à une après-midi de sensibilisation
- **20 professionnels** de la MLI ont été sensibilisés par les jeunes

CONTACT

Gwendoline DESRICOURT

Avec le soutien de :

crips

îledeFrance

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION GARANTIE JEUNES

OBJECTIFS

L'accompagnement renforce d'une durée d'un an par un référent unique, dans le but de :

- Connaître et acquérir les codes du monde du travail et de l'entreprise
- Acquérir une première expérience professionnelle
- Multiplier les mises en situation en milieu professionnel
- Acquérir une certaine autonomie sociale et financière
- Se maintenir dans l'emploi

CHIFFRES CLES

- **121 personnes** accompagnées
- **59 jeunes** ont pu intégrer un CDD (temps partiel, temps plein ou intérim)
- **17 jeunes** ont pu intégrer un CDI
- **9 Jeunes** ont pu signer un contrat en alternance
- **18 jeunes** ont pu bénéficier d'une formation
- **32 jeunes** ont pu effectuer un stage d'immersion en entreprise (PMSMP)

40% Sevran
30% Tremblay
30% Villepinte
52% Femmes
48% Hommes

Avec le soutien de

Garantie Jeunes

DIRECCTE

CONTACTS

Elisabeth BEAULIER
Ghizlaine SEDDIKI
Mary FERDINAND

FICHE ACTION IEJ JUSTICE
ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

OBJECTIFS

Accompagnement renforcé en milieu fermé
Accompagner les jeunes détenus à leur sortie et diminuer les ruptures avec les structures accompagnantes / Assurer un suivi éducatif renforcé des JSMJ / Préparer les sortants de prison à une reprise d'activité professionnelle (ou un cursus de formation) en contribuant à leur réadaptation au monde professionnel.

Accompagnement renforcé en milieu ouvert
Repérer les jeunes sous main de justice pouvant relever de la Mission Locale / Informer le public des dispositifs d'insertion, d'emploi et de formation / Mettre en place un accompagnement spécifique facilitant l'accès à une solution (emploi, stage, formation).

CHIFFRES CLES

- **77 jeunes** accompagnés
- **56 jeunes engagés** dans un projet d'insertion
  - Dont 33 entrées en situation (31 emploi / 14 formation)

CONTACT

Jean JOURDAIN

Avec le soutien de :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

EMPLOI

FICHE ACTION RECHERCHE D'EMPLOI / CV

OBJECTIFS

Accompagner, preparer et positionner les jeunes sur le marché du travail afin de leur permettre d'acceder à leur objectif professionnel.

Les ateliers de recherche active d'emploi sont organisés de manière secondaire. Ils ont pour objectif d'accompagner les jeunes vers une preparation operationnelle à l'emploi en utilisant les outils suivants :

- Soutien méthodologique dans la recherche d'emploi : appui technique, accompagnement dans la recherche, réalisation du CV, lettre de motivation
- Preparation aux entretiens – simulation
- Organisation de visites d'entreprises
- Permettre aux jeunes la connaissance de la realite du monde de l'entreprise et des attentes
- Utilisation du reseau relationnel

CHIFFRES CLES

- **56 ateliers Recherche d'Emploi** ont ete realises et ont concerné **297 jeunes**
- **29 ateliers CV** ont été realises et ont concerné **95 jeunes**

42% Sevran
39% Tremblay
19% Villepinte

Avec le soutien de :

DIRECCTE · Sevran · Tremblay-en-France · Villepinte

FICHE ACTION IEJ EMPLOI

OBJECTIFS

IEJ EMPLOI a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi durable des jeunes les plus éloignés de l'emploi via un accompagnement renforcé mêlant ateliers collectifs, prestations et entretiens individuels sur 12 mois.
Les contenus permettent de travailler sur tous les champs de l'insertion :

- Démarches administratives
- Santé
- Développement personnel
- Outillage / Immersion

1/ TRE : CV-LM-préparation à l'entretien et aux tests de recrutement
2/ Informations Métiers et bassin d'emploi-Visites d'entreprises
3/ Stages PMSMP
4/ Ensuite : mise à l'emploi et suivi

CHIFFRES CLES

- **52 jeunes** accompagnés vers la prestation
- **422 entretiens individuels** réalisés (soit 8 par jeune en moyenne)
- **375 entretiens collectifs** réalisés (soit 7 par jeune en moyenne)

27% Sevran
50% Tremblay
23% Villepinte

CONTACT

Céline LANGE

Avec le soutien de :

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

EMPLOI

FICHE ACTION JOB DATING

OBJECTIFS

Préparation opérationnelle aux entretiens de motivation afin de favoriser l'accès à l'emploi, obtenir une entrée en formation ou un contrat d'apprentissage.

Les ateliers Job Dating ont lieu une fois toutes les 2 semaines. Ils sont proposés aux jeunes de Sevran / Tremblay et Villepinte qui souhaitent être préparés à des entretiens (entretiens de motivation, entretien devant jury, préparation en amont des actions de recrutement collectifs...) et se déroulent en collectif.

CHIFFRES CLES

- **16** ateliers animés
- **57 jeunes** bénéficiaires

46% Sevran
24% Tremblay
30% Villepinte
[illegible]% Femmes
[illegible]% Hommes

CONTACT

[illegible]ris DAHABI

Avec le soutien de

DIRECCTE · >Sevran · Tremblay-en-France · Villepinte

FICHE ACTION RELATION ENTREPRISE - PIA

OBJECTIFS

L'action répond aux besoins de préparation et mise en relation des jeunes du territoire avec les offres d'emploi / stage / alternance.

Une professionnelle 100% dédiée à l'activité de mise en relation des jeunes avec les offres est en capacité de proposer des actions innovantes et cohérentes avec le besoin repéré et soutenir les conseillers dans leur mission quotidienne, permettant ainsi de proposer aux jeunes et aux entrepnses un service plus adapté.

CHIFFRES CLES

- **16 sessions** de recrutements spécifiques ont été organisées.
- **266 candidats** ont été orientés par les conseillers.
- **196 candidats** se sont présentés.
- **97 candidats** ont ainsi été recrutés à l'issue de ces sessions.

32% Niv. IV (Bac)
37% Niv. V (CAP/BEP)
16% Niv. VI (3ème et infra)
15% Niv. autre
39% Femmes
61 % Hommes

CONTACT

Samia AMROUCHE

Avec le soutien de

PARIS TERRES D'ENVOL · ANRU · DIRECCTE

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

PERSPECTIVES 2020

Les travaux engagés en 2019 pour adapter nos modes d'accueil aux attendus des jeunes Sevranais, Tremblaysiens et Villepintois ont eu un impact significatif sur la fin d'année 2019. Nous souhaitons donc poursuivre le développement de ces initiatives afin de répondre aux enjeux de demain. A ce titre, nos perspectives de développement s'inscrivent pleinement d'une part dans la modernisation de notre association (à tous points de vue) et d'autre part dans la coopération départementale et les initiatives transversales.

LE LAB

Initié en décembre 2019, le LAB est un espace accessible à tout jeune inscrit ou non à la Mission Locale en libre accès, sans rendez-vous. Les jeunes trouvent dans le LAB, des professionnels de la Mission Locale à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions et éventuellement les réorienter vers les structures partenaires plus appropriées à leur besoin. Ils trouvent également des ressources informatiques leur permettant d'effectuer leurs démarches d'insertion. L'avantage du LAB réside dans sa flexibilité et celle des animateurs. Il est ouvert tous les jours (ou presque) et son accès est quasi inconditionnel.

La mise en place de ce LAB répond à la demande des jeunes de limiter les contraintes (et notamment les délais) pour contacter la Mission Locale et de bénéficier de plus de propositions de type offres d'emploi ou de formation.

LE SITE WEB

En 2019, nous avons pris la décision de développer notre communication en passant notamment par la voie numérique. A ce titre, il nous a semblé indispensable de mettre à disposition des jeunes et de nos partenaires, un site internet leur permettant :

- D'être informé des actualités de la MLI
- De s'inscrire en ligne
- De mieux connaitre les actions et dispositifs proposés par la MLI

Ce site permettra également d'inscrire la Mission Mocale dans le paysage numérique, désavantage dont elle souffrait jusqu'alors.

Afin que ce site reponde au mieux aux besoins et attendus des jeunes du territoire, nous avons mis en place un groupe de travail composé de professionnels et de jeunes en service civique dont la mission est de reduire la distance entre la Mission Locale et les jeunes.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

PERSPECTIVES 2020

SERVICES CIVIQUES

Depuis le dernier trimestre 2019, 3 jeunes volontaires en service civique viennent compléter l'équipe de la Mission Locale.
Ils ont une double mission :

- Faciliter le lien entre les jeunes et la Mission Locale
- Réduire la fracture numérique

Leur engagement nous a permis de mieux appréhender le fonctionnement des jeunes que nous accompagnons et nous souhaitons vivement les mettre à contribution en 2020.

CRISE DU COVID-19

A ce jour, il ne serait pas raisonnable d'inscrire ces perspectives dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons depuis quelques semaines. En effet, le virus du Covid-19 est venu totalement bouleverser nos pratiques et notre organisation : teletravail, accompagnement a distance mais egalement innovations et challenges sont autant de notions qui sont venues spontanément à nous sans que nous nous y soyons preparés. L'énergie des professionnels de la MLI et la volonté des jeunes ont fait naître des pratiques et initiatives sur lesquelles nous avons le devoir de capitaliser afin de sortir de cette crise par le haut.
Un retour a un accompagnement classique n'est pas encore à l'horizon, c'est pourquoi en complement de l'implication des professionnels à maintenir un suivi de qualite malgré le contexte, un travail de recueil et d'analyse de nos pratiques est en cours et nous permettra a terme, de proposer aux jeunes le soutien le plus adapte a leurs besoins.

DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE

Cette année encore, nous sommes peu satisfaits du nombre de jeunes ayant pu bénéficier d'un contrat en alternance et notamment dans le cadre d'un contrat en apprentissage. Cette modalité d'accès à une qualification est, selon nous, la méthode idéale alliant apprentissages théoriques et mise en pratique dans le milieu professionnel.
Nous souhaitons donc nous associer à Convergence 93 qui proposera en 2020, un plan ambitieux d'animation territoriale autour de la thématique alternance, soutenu par la DIRECCTE 93 et le Conseil régional.
Nous espérons que cette coordination départementale améliorera nettement l'accès des jeunes de Seine-Saint-Denis à une formation en alternance.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201212-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

NOS PARTENAIRES

Nous remercions nos partenaires
pour la qualité de nos relations.

Villepinte
Tremblay-en-France
Sevran
Compétences Emploi SEVRAN
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
seine saint denis
LE DÉPARTEMENT
îledeFrance
PARIS TERRES D'ENVOL
Made in CONVERGENCE 93
l'Europe s'engage en France
GJ Garantie Jeunes
ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
pôle emploi
ars
l'Europe s'engage EMPLOI JEUNES avec le Fonds Social Européen
cget
Mission Locale
SEVRAN • TREMBLAY • VILLEPINTE

PEIF 10 AVENUE SALVADOR ALLENDE • 93270 SEVRAN • TÉL : 01 41 52 13 90

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201217-2020-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

L'ANTENNE DE VILLEPINTE

L'ÉQUIPE

Agent d'accueil:
Madame Leïla KARROUT
Conseillers en insertion :
Madame Anaïs DAHABI
Madame Vladana MOUCHET
Monsieur Idris ALIOUCHE
Conseiller Jeunes sous main de justice :
Monsieur Jean JOURDAIN
Psychologue :
Madame Gwendoline DESRICOURT
Responsable d'antenne :
Madame Michèle BESNARD

Que propose la Mission Locale?

- **Un accompagnement global** (emploi, formation, santé, handicap, justice, projet, social, aides financières...)
- Un suivi individualisé par un **conseiller référent**
- **Des mises en relations directes avec les entreprises**

Pour qui?

- **Les jeunes villepintois**
- **De 16 à 25 ans**
- **Déscolarisés / En demande d'insertion**

ORGANISATION

- 3 ANTENNES

CHIFFRES-CLÉS 2019

Nouveaux accueillis :	265
Jeunes suivis :	369
Propositions :	6 733
Entretiens:	2 679
Ateliers :	633

Entrées en situation :	**460**
Entrées en emploi :	254
Entrées en formation :	152
Entrées en alternance :	24
Entrées en stage:	16
Retour en scolarité:	14

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20201221-20-199-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

ACTUALITÉS

DÉMÉNAGEMENT

Installation dans les nouveaux locaux proches de l'hôtel de ville et inauguration en septembre 2019.

LE LAB

Mise en place d'un espace (en expérimentation jusqu'en Mars 2020) permettant l'accueil des jeunes nouveaux et en suivi sans rendez-vous pour le positionnement sur les offres d'emploi/formation/alternance.

SERVICE CIVIQUE

Recrutement d'une jeune femme en service civique depuis septembre 2019 dans le but de faciliter le lien entre les jeunes et la Mission Locale et réduire la fracture numérique.

MISE EN PLACE DU SITE INTERNET

Construction du site internet et lancement en avril 2020

PROJET ITI

Mobilisation et accompagnement des jeunes sur les opportunités du territoire Paris Terres d'envol

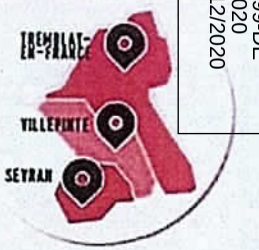

Poursuite des actions

- Garantie Jeunes
- PACÉA
- IEJ
- Jeunes sous main de Justice
- Jeunes TH
- Escale Confiance
- Implication sur les actions du GEI
- Parrainage
- Permanences santé
- Et autres...